

L'Action

Tourbe dessus! Escrasas lous! (CYRANO)

LE NUMERO: CINQ SOUS
PAR AN: DEUX DOLLARS

DIRECTEUR:
JULES FOURNIER

MONTREAL
72, Rue SAINT-GABRIEL, 72
Téléphone: Main 5356.

“Un vote pour Asselin, disaient-ils, c'est un vote contre Sa Grandeur.” — Qu'est-ce que va maintenant penser le public? — A qui la faute?

Qu'ils en portent la responsabilité!

Attendu que la Société Saint-Jean-Baptiste a été créée et doit exister pour l'union des Canadiens-Français et que le débat proposé serait de nature à compromettre cette union, il est proposé... que l'assemblée s'ajourne.

C'est en ces termes que les partisans de M. Asselin, tout au début de la séance de mercredi soir, offraient à M. le docteur Baril et à ses amis le rameau d'olivier. Ceux-ci n'avaient qu'à se rallier à cette proposition pour nous épargner les six heures de discussion qu'il devait suivre.

Ils ont préféré, pour satisfaire leur ressentiment, provoquer au sein de la Société Saint-Jean-Baptiste la querelle probablement la plus démoralisante dont celle-ci eût encore donné le spectacle depuis sa fondation.

Faisant comme à plaisir, dans leur zèle inconsidéré pour le personne de Mgr l'archevêque de Montréal, le véritable état de la question, ils ont pris sur eux de lui donner nettement le caractère d'un conflit entre Sa Grandeur et M. Asselin. Ils ont virtuellement demandé à l'assemblée de se partager en deux camps: d'un côté les par-

tisans de M. Asselin, de l'autre les partisans de Sa Grandeur.

Or il se trouva que, le vote pris, une moitié de l'assemblée resta solidement groupée autour de M. Asselin.

A juger donc le résultat du point de vue de ces messieurs, il en faudrait conclure que la moitié des membres de la Saint-Jean-Baptiste, ayant à choisir entre leur président et leur ami, ont préféré leur président.

Ce n'est pas à ce point de vue, heureusement, que se plaçaient ceux qui l'autre soir votèrent la proposition de M. Thibodeau-Rivest. Pour eux la question se posait sur un tout autre terrain.

Il n'en reste pas moins que, pour l'immense majorité du public, telle est bien la signification qui s'attachera malgré tout à cette triste affaire. Voilà ce qu'auront gagné les jeunes gens de l'autre soir à vouloir à toute force trainer dans ce débat le nom de Sa Grandeur; voilà le plus clair résultat de leur entreprise. Qu'ils en portent la responsabilité! Quant à nous, nous nous en lavons les mains.

JULES FOURNIER.

A PROPOS DE CETTE FAMEUSE INTERVIEW

Les “violences” de plume de M. Asselin justifiées par l'exemple de quelques-uns des plus grands écrivains du XIXe siècle

Louis Veillot et “le droit du mot mis à sa place”

Les adversaires de M. Asselin à la Société Saint-Jean-Baptiste lui ont longuement et amèrement reproché, mercredi soir, ce qu'ils appellent ses “gros mots” et ses “violences”.

Ces reproches donnent une très vive actualité à l'article suivant, que nous reproduisons du Nationaliste de 1908. On verra que l'auteur y justifiait d'avance pleinement, par l'exemple de quelques-uns des plus grands écrivains du XIXe siècle, les prétendues “violences” auxquelles M. Asselin devrait se livrer dans son interview à l'Action. Plus que cela, on y verra proclamés dans les termes les moins équivoques, sous la plume même de Louis Veillot et pour le plus grand scandale du délicat M. Saint-Pierre, l'excellence du terme réaliste et “le droit du mot mis à sa place”.

On y apprendra encore... Mais lisez plutôt.

De respectables rentiers, de vénérables matrones, et même des politiques sensés et des femmes d'esprit, nous adressent quelquefois des observations povere et sel sur le vocabulaire de certains collaborateurs du “Nationaliste”. On reconnaît que les états de choses décrits, que les abus dénoncés, déficient toutes les ressources du dictionnaire. On voudrait bien cependant que notre indignation se traduisit en termes nobles, comme celle, par exemple, de Camille devant la victoire des Horaces:

Rome, l'unique objet de mon ressentiment!

Pour contenter ces esprits difficiles, — que leur mauvaise humeur n'empêche heureusement pas de nous lire, — nous n'aurions qu'à apostropher M. Turgeon en vers de douze pieds et à écrire de la “Lune”, dans le langage poli de Rambouillet, qu'elle nous donne l'envie de satisfaire l'envie qu'un genre tout particulier de fauteuil a de nous embrasser.

Sans nous attarder à examiner s'il n'y a là qu'une affaire de tempérament ou si c'est la conséquence d'une formation incomplète donnée par des maîtres qui goûteraient également un chant du “Télémaque” et les premières pages des “Confessions d'un enfant du siècle”, un sermon de Massillon et un chapitre des “Libres penseurs” — des maîtres qui, à de rares exceptions près, en sont restés à tout ce qu'il y a de factice, de fade, d'insipide, d'incolore et de flasque

dans la prose du XVIIIe siècle, — nous demanderons à nos critiques ce qu'ils pensent, par exemple, de l'épithète de “souteneur” appliquée à un ministre dans ce passage d'un article de l'“Action française” reproduit par l'“Action sociale”:

“Cependant que la canaille des Loges, que les pasteurs détroqués et les avocats politiques exproprièrent des congrégations, cependant que le spectre glacé de Waldeck et le fantôme borgne de Gambetta poursuivaient parmi les vivants leur besogne de haine et de guerre civile, cependant que le SOUTENEUR Briand mettait sa casquette sur le “patrimoine des pauvres”, c'est-à-dire sur les biens des fabriques.”

Un “souteneur”, c'est le protecteur d'une personne ou d'une maison mal famée, et plus spécialement un homme qui défend ou qui est censé défendre une fille publique, et qui surtout vit à ses dépens. Ce mot n'est donc pas fait pour flatter les oreilles délicates; et nous ne pouvons songer sans effroi aux sermons dont nous accablâmes les disciples canadiens du reluisant abbé Deille, le jour où il nous plairait d'appeler ainsi le vrai, le magistral, l'incomparable souteneur qu'est dans notre petit monde politique M..... (Pardieu, monsieur Cimon, mais comme nous n'avons pas les quatre cents piastres sous le pouce, ce sera pour une autre fois.)

En France, ce sont les meilleurs écrivains qui ont habitué le peuple à entendre appeler les choses par leur nom. Et nous ne parlons ici ni du maître Rabelais ni du singe Piron, ni du troupeau des pornographes du XIXe siècle, mais d'hommes qui manifestent dans leurs écrits un souci constant de rester chastes et propres.

Celui qui nous vient d'abord à l'esprit est un écrivain d'un certain talent, et quoique généralement tenu en médiocre estime dans nos écoles, même depuis que M. Brunetière, sous les voûtes scandalisées de l'Université Laval, le proclama naïvement “un génie formidable”.

Cet écrivain, qui s'appelait Victor Hugo, a fait un livre que peu de monde a lu au Canada parce que M. Thomas Chapais en a dit du mal il y a trente ans étant jeune homme, mais dont certaines pages balanceraient l'oeuvre entière de Juvénal, au jugement unanime des principaux critiques d'aujourd'hui.

Et ce livre, qui s'appelle les “Châtiments”, contient par douzaines des passages comme ceux-ci:

.....La nuit, complice des bandits, Prit la fuite, et, traînant à la hâte ses voiles, Dans les plis de sa robe emporta les étoiles Et les mille soleils dans l'ombre étincelant, Comme des sequins d'or qu'emporte en s'en allant

Une fille, aux baisers du crime habituée, Qui se rhabille après s'être prostituée.

Volontiers, viveurs, fervente légion, Saints gaillards, qui jetez dans la même ga-

Dieu, l'orgie et la messe, et prenez pèle-mêle La défense du Ciel et la taille de Goton.

Les critiques, certes, ne conviennent pas tous que Victor Hugo a en raison de parler ainsi du Troisième-Empire, mais tous s'accordent sur ceci, que ce qu'il voulait dire, nul ne l'aurait pu ramasser en images plus saisissantes et plus justes.

Brunetière n'était ni un boueux ni un gadouier; il n'y a peut-être pas, dans toute la littérature de notre temps, d'oeuvre plus uniformément élevée que la sienne. Et cependant, voyez avec quelle décision il a écrit dans sa cinquième lettre sur Ernest Renan:

“...Si je l'avais fait, ce serait par mégarde, et je tiens à redire que les complaisances de sa vieillesse pour la popularité,

Cette grande impudique Qui, le ventre au soleil, comme la Nymphé antique,

Livrée à qui veut ses flancs ouverts, ne sauraient faire oublier la dignité de son âge mûr, et la sincérité, la gravité de sa jeunesse”.

(P. 100, éd. Perrin, 1904.)

Brunetière a cité ces vers parce qu'il ne trouvait que là la pleine expression de sa pensée; parce qu'il sentait qu'il ne pouvait pas, sans les citer, dire tout son mépris à la plèbe ignorante et méchante qui méconnaît les génies et couronne les histrions.

Et il les a cités dans un livre que ne passera pas comme un journal politique ou comme un almanach, mais qui restera pendant des générations, pour être lu par des académiciens, par des marquis, par des professeurs, par des écoliers, par des bourgeois, par des bourgeois, par des bourgeois, par des religieux, et qui sais-je encore...

Au Canada, il est convenu d'admirer Veillot, ne pas admirer Veillot est l'indice d'un mauvais esprit; c'est même cette obligation de conscience décriée par les sots, qui fait que des hommes qui auraient lu cet écrivain et qui n'auraient pu le lire sans s'en éprendre, préfèrent le tenir, sans l'avoir lu, pour un philistin un peu mieux décrié que les autres, et voilà tout. Mais parmi ceux qui vont répétant, pour avoir vaguement entendu dire que M. Le maître est de cet avis, que l'auteur des “Libres penseurs” et des “Odeurs de Paris” est un des plus grands prosateurs de tous les pays et de tous les temps, combien y en a-t-il qui se soient jamais arrêtés à son réalisme?

Qu'on nous ait hasardé les “Libres penseurs”:

“Je n'aimerais nullement, pour mon compte, une soeur, ni une nièce, ni une cousine, si ardente à s'instruire (il s'agit d'Abélard et d'Héloïse); et, quand je me tâte, il me semble qu'à la place de l'oncle qui mit fin à cette belle éducation, j'aurais pu me permettre aussi quelque vivacité; d'autant qu'Héloïse s'obstinait vainement à ne point vouloir épouser son suborneur et à rester sa maîtresse, le ton, je le crois bien, pour lui obéir. Ce sont des cas où la main dérange; et le rasoir qui annule le théologien galant, ne paraît plus tant barbare. Je ne dis pas qu'un nerf de boeuf n'aurait pu suffire.” (P. 57.)

“L'auteur de Chatterton appuie sur trois points: qu'il faut engraisser aux frais de l'Etat les jeunes poètes; que le suicide est un acte de haut courage et le droit inaliénable du jeune poète; que rien n'est chaste, délicat et charmant comme l'adultère du jeune poète et de la mère de famille encore fraîche.” (P. 75.)

“Il bâtit un roman sur la jambe d'une femme qui traverse la rue en temps de pluie, et il se croira l'assassin de sa propre gloire si le torrent impudique dont son coeur s'inonde ne court pas aussitôt sur le papier.” (P. 83.)

“On se dit, en parcourant ces déplorable livres: Ceux qui ont écrit cela sont-ils bâ-

tards” (P. 97.)

“Poussard a de la peine à nourrir sa consubine; croit-il que ma femme ne me coûte rien?” (P. 100.)

“Mais Guillaume est taillé en valet de ferme; et, je le jure, la comtesse Isidora l'effrimerait moins penseur, s'il était fluet. La voilà donc affolée. Cet amour va-t-il rester dans les régions spirituelles? Le roman le voudrait, la nature bestiale des personnages ne le permet pas. Il y a un sofa dans la bibliothèque; en huit jours ce sofa devient le meuble important du sanctuaire. Nul combat, point de surprises: c'est l'animalité pure qui se manifeste comme en pleine rue, grâce au merveilleux sang-froid du conteur.” (P. 195.)

“Sus avait rêvé de rejoindre sa batarde à un préfet ou à un député, ou tout au moins à un maître de requêtes.” (P. 329.)

Tous ces passages sont pris au hasard dans ce seul livre, et il y en a comme cela à toutes les pages, et de pires encore.

Aux pages 212 et suivantes, l'auteur cite d'un roman d'actualité un passage qu'aucun de nos journaux quotidiens ne voudrait reproduire.

En ce temps-là pour Veillot, comme aujourd'hui pour nous (si ce n'est pas un blasphème que de rapprocher, même pour la défense d'un des principes fondamentaux du journalisme, nos humbles noms de ce grand nom), les raseurs avaient le conseil généreux. Et pour répondre une fois pour toutes aux malheureux qui, ayant la “Graisse” dans le sang, s'imaginent qu'un abonnement d'une piastre les autorise à nous embêter pour dix, nous nous bornerons à rappeler ces deux autres passages de l'illustre journaliste:

(Préface de la 2^{ème} édition des “Libres Penseurs”):

“Mes amis m'ont critiqué. Malheureusement, je n'ai pas eu la joie de les trouver d'accord. Les uns me disaient: Effacez; les autres: Conservez; et c'était le même passage. Tel mot choquait les uns comme trop libre, qui ne rendait à l'oreille des autres que le son juste d'une pensée honnête. J'entendais à droite: C'est bien dur! à gauche: C'est bien mérité! On ne connaît plus le droit du mot mis à sa place, on n'appelle plus chat un chat, on veut des périphrases. J'ai sacrifié la peinture d'un salon où, certain soir, j'avais joué des romances sentimentales et des modes tâtineuses de nos matrones. On y voyait une banquière dont la description a soulevé partout des cris d'horreur, contre moi, s'il vous plaît, non contre la banquière. Je fais amende honorable: je supprime cette banquière et ses compagnes “surengorgées”... Je voudrais bien savoir pourquoi, lorsque l'on étale et l'on regarde si ingénument ces “anatomies” dans un salon, on fait ensuite la moue si elles paraissent dans un livre! — Mais, monsieur, songez donc que nos femmes peuvent vous lire! — Eh bien, messieurs, ce serait donc grand malheur si vos femmes, après m'avoir lu, craignaient enfin de s'enrhumer.”

(“Préface de la 3^{ème} édition du même volume, écrite plus de dix ans plus tard:)

“Ils (ses adversaires et ses ennemis) ne m'ont pas persuadé que j'aie outrepassé les droits du moraliste et du peintre. Les durs coups de pinceau qu'ils appellent des violences, me paraissent au moins légitimes”.

“J'appelle un chat un chat”, a dit un fabuliste qui ajoutait, comme pour braver les Cimons de son époque: et “Rollan un fripon”. Qu'il soit bien compris qu'au “Nationaliste” nous entendons continuer d'appeler un souteneur un souteneur, ne fût-ce que pour faire entrer dans nos moeurs un peu de cette franchise qui devrait être, dans le monde entier, la plus glorieuse qualité de l'âme française.

HENRI DARVILLE.

“La Science et la Vie”

La Science et la Vie, dont le sixième numéro vient justement d'arriver à Montréal, est dès aujourd'hui reconnu comme l'organe de vulgarisation scientifique le plus complet, le mieux renseigné et le mieux rédigé des deux continents.

La Science et la Vie publie chaque mois 144 pages de texte abondant et clair, illustré à profusion.

La Science et la Vie est en vente à Montréal à la Librairie Déom, rue Sainte-Catherine, 147-Est.

LA PRIERE DU BON CANAYEN.



— Seigneur, je ne vous demande pas d'argent: faites seulement que je sois nommé contrôleur... ou tout au moins échevin.

Au cousin de la “Croix”

Marcel Henry a un cousin visionnaire qui lui prête des intentions monstrueuses. Nous voudrions empêcher que sa sollicitude, qui part d'un si bon naturel, ne s'égarât pas dans des voies fausses. Et si les liens de parenté qui l'unissent à lui pouvaient être de quelque chose dans l'affaire, nous le priions, au nom de la probité intellectuelle, de ne pas défigurer la pensée de Marcel Henry. En attendant, afin d'édifier le lecteur, nous mettrons en regard ce que celui-ci a écrit et l'interprétation curieuse et si étonnante de son cousin de la Croix.

Dans l'Action du 19 juillet 1913, il écrivait donc à propos de Verlaine:

On vient d'écrire chez Albert Messin, 19 quai Saint-Michel, un second livre posthume de Paul Verlaine. Il y a de tout: un article remarquable sur Charles Baudelaire et puis ce fameux “Voyage en France par un Français”, où le poète-polémiste prend la défense d'une congrégation à l'exclusion des autres. Nous le trouvons ici bien injuste pour ce grand Pascal et ces jansénistes extraordinaires, ennemis du mensonge pour la plus grande gloire de Dieu.”

Marcel Henry consulté nous dit que cette dernière phrase contenait une simple malice à l'adresse de deux ou trois personnes qui se sont, sans doute, reconnues. Il nous assure que son cousin n'était pas visé. Or ce dernier, dans la Croix du 6 septembre 1913, écrit gravement:

Par respect pour son honorable famille qui compte plusieurs membres dans le sacerdoce et dans l'état religieux, Marcel Henry devrait éviter de se faire publiquement l'apologiste du jansénisme, vieille erreur condamnée depuis longtemps.

L'Action, journal de M. Fournier, qui accepte de publier une telle énormité, se compromet gravement et laisse fortement douter de son orthodoxie.

D'après Marcel Henry l'Eglise est blâmable pour avoir condamné les jansénistes, hommes extraordinaires, ennemis du mensonge.

Pour un comble, c'en est un.

On ne s'attendait guère à leur trouver un avocat à Montréal.

Extraordinaires, ils le furent, comme Marcel Henry, c'est-à-dire en dehors de l'ordre, et la sentence prononcée contre eux atteint pareillement Marcel Henry. A vouloir être extraordinaire de cette façon, on finit par être très ordinaire.

UN COUSIN de Marcel Henry.

Et le titre de cet article portait ces trois mots menaçants: “Apologie pour le jansé-

nisme”. Nous avons bien envie de nous écrier: Mon Dieu, délivrez-nous de nos cousins! Mais Marcel Henry, qui est toujours plein de modération, nous a fait promettre de ne pas être violent. A n'en pas douter, ce cousin ne manque pas de sérieux. Coquelin l'eût aimé et lui aurait donné une place d'honneur dans sa galerie d'hommes graves. Marcel Henry, voulant préciser sa pensée davantage, nous prie de déclarer qu'il s'agissait de Pascal, de Nicole, d'Arnaut, des grands chefs, et qu'il les admire non pas parce qu'ils sont jansénistes, mais bien à cause de leur grandeur intellectuelle et morale. Mais ils demeurent quand même des jansénistes. Après cela, le cousin de la Croix s'empresera d'écrire qu'il s'est mépris sur la pensée de Marcel Henry. Il dira aux lecteurs de ce journal que la critique de l'Action n'ignorait pas que le jansénisme avait été condamné par l'Eglise et qu'il n'a jamais voulu le défendre. Même, s'il voulait imiter sa générosité et citer le passage incriminé, peut-être que quelques personnes y verraient clair.

En tout cas, il lui rendrait justice, chose difficile à obtenir sur la terre, tout comme le respect de la vérité.

Espérons qu'il le fera, ne voulant pas laisser, une minute de plus, les trente et quelques lecteurs de la Croix sous une impression aussi erronée.

UN AMI DE MARCEL HENRY.



Bravo, monsieur le ministre!

M. Doherty, en ordonnant la déportation du nommé Thaw, a fait un geste qui lui vaudra l'applaudissement de tout citoyen soucieux de la dignité de nos tribunaux et du bon renom de notre pays.

Egalemeut insensible aux clameurs de la presse jaune et aux vociférations de la populace soudoyée qui, tant à Sherbrooke qu'à Coaticook, s'acharna pendant trois semaines aux représentants de l'Etat de New-York; ne s'en laissant pas plus imposer par l'ineffable complaisance des juges que par les finasseries des avocats, il a d'un mot voulu mettre fin — enfin — à cette comédie pénible et qui n'avait déjà que trop duré.

Il a droit à des félicitations. Bravo, monsieur le ministre!

Les origines de l'Université française

Quel était le régime de l'instruction publique dans l'ancienne France? Un exposé exact en serait long. Nous n'en voulons marquer que le caractère le plus général. Ce régime n'était pas, comme l'a prétendu l'historien libéral de Riancey, la "liberté d'enseignement" au sens où l'entendaient les libéraux de 1830 et où l'on entend la liberté du commerce. La liberté d'enseignement ainsi conçue ne peut d'ailleurs pas exister. Ce n'était pas davantage l'Etat enseignant, comme a voulu le démontrer le bonapartiste Troplong. Tout ce qui enseignait (ou presque tout) enseignait en vertu de deux ordres de privilèges composés: privilèges ecclésiastiques et privilèges royaux. C'est formellement le cas de l'Université de Paris. C'est implicitement le cas des Jésuites, qui participaient à la puissance de l'Eglise et qui obtinrent de l'Etat un privilège de fait, sinon de droit. Mais, d'autre part, l'Etat visait si peu à imprimer sa propre unité à l'enseignement qu'il concédait ses privilèges à des rivaux déterminés, comme étaient l'Université et les Jésuites, qui eurent plusieurs fois à rendre le Parlement juge de leurs prétentions inconciliables. De plus, l'Etat ne s'ingérait pas directement dans l'organisation des études. Les Jésuites, Port-Royal, les Oratoriens, eurent toute faculté de se montrer dans ce genre des inventeurs et ils ne purent attendre que de la faveur de la société le succès de ce que leurs collègues offraient. La souveraineté royale planait d'ailleurs, mais de haut, sur les établissements d'instruction, et n'en troublait la vie que dans des cas exceptionnels, par mesure politique. Elle ferma les écoles de Port-Royal, expulsa les Jésuites. Elle avait eu, dans un temps plus ancien, après la guerre de Cent ans, à abattre dans l'intérêt national la puissance de l'Université de Paris. Mais ces actes n'ont rien de commun avec une direction intérieure et habituelle. En somme, un régime de tractations, de collaboration libre de l'Etat avec l'Eglise et de privilèges variés, voilà comment on pourrait, au point de vue de la vérité historique très sommaire qui nous suffit ici, définir le statut de l'instruction publique sous la monarchie française.

Pour la Révolution, son oeuvre positive en matière d'instruction publique consista surtout en rapports et délibérations parlementaires. Son oeuvre négative fut plus considérable. Elle détruisit tout ce qui existait en fait, non seulement d'instruction classique, mais d'instruction primaire. Cela, pour la bonne raison que le personnel enseignant, composé dans l'immense majorité par les corps religieux et les curés de paroisse, fut dispersé, banni ou mis en prison. Ayant donc tout détruit, le gouvernement révolutionnaire ne commença de le remplacer par quelque chose qu'en 1797. On ne pourrait opposer que des cas très isolés, et les combinaisons de fortune trouvées de ci et de là par quelques pères de famille réunis, à cette affirmation que, de 1790 à 1797, les moyens de l'instruction publique à tous ses degrés ont complètement disparu en France par le fait de la Révolution. S'étonnera-t-on qu'ils n'aient, à partir de 1797, été que très lentement remplacés? Il ne commencera à être suffisamment pourvu à la distribution de l'enseignement secondaire que dans les premières années de l'Empire, grâce au retour de l'ancien personnel. Quant à l'instruction primaire, son grand réorganisateur, Guizot, la trouva sous Louis-Philippe encore à peu près inexistante. M. Liard, recteur de l'Académie de Paris et historien de l'instruction publique, a écrit que "la Révolution eut pour mères la science et la philosophie." Voilà une fille qui me paraît avoir effrontément renié ses parents. Mais il faudrait savoir ce que M. Liard (dans cette phrase tout au moins) entend par science et par philosophie.

Dira-t-on que, si les gouvernements révolutionnaires détruisirent l'instruction, ce ne fut pas par incurie, mais par la fatalité des choses? On dira vrai.

Cette interruption de la culture intellectuelle par la Révolution a eu deux conséquences importantes, dont l'une a affecté la manière d'écrire l'histoire, dont l'autre s'est marquée dans les faits.

Les historiens révolutionnaires ont été conduits par les nécessités de l'apologétique révolutionnaire à faire le procès de l'instruction publique sous l'ancien régime. Du moment que la Révolution avait tout détruit, il a fallu que ce qu'elle avait détruit ne fût pas digne d'un meilleur sort. M. Liard, notamment, abusant des critiques justes que l'on peut adresser à l'enseignement des collèges du XVIIIe siècle, a généralisé à outrance des défauts limités et reproché à cet enseignement de n'être dans toutes ses parties que routine et stérilité. Le plus léger regard sur la physiologie de l'ancienne société française nous montre qu'elle n'avait pu être si misérablement instruite que le prétend (d'après Michelet) le recteur de l'Académie de Paris dont il suffit, je crois bien, de signaler la thèse.

Quant à la conséquence du fait de la suppression des études, ce fut de placer

les jeunes générations françaises du premier tiers du XIXe siècle dans une infériorité de condition intellectuelle qui les laissait désarmés contre le romantisme. Je considère ici le romantisme, non dans ses beautés et faiblesses proprement littéraires, non dans ses imaginations pittoresques, mais dans les absurdités et divagations philosophiques, universellement reconnues telles, dont il s'est nourri. Le succès des idées révolutionnaires a naturellement bénéficié à celui des idées romantiques, qui sont les idées révolutionnaires elles-mêmes, appliquées à la vie, à l'art et aux moeurs. Mais, en outre, la Révolution, en coupant la transmission de la culture, a produit un fait éminemment favorable à la floraison et au crédit des chimères: la baisse du jugement, le défaut d'expérience de l'esprit dans l'élite française. Ce mal ne se mesure pas au nombre des hommes qui, grands pendant les années où il n'y avait plus d'instruction en France, durent s'improviser, comme ils purent, ce qui s'improvisait le moins au monde: une éducation de la pensée. Il faut songer à la lenteur et à la difficulté avec laquelle se renoua, après un tel ravage, une tradition de nature aussi délicate et complexe que celle de la formation classique, à tout ce qu'une intelligence avertie a emprunté d'impalpable, et pourtant d'essentiel, de décisif à l'atmosphère morale d'une société polie, à tout ce que la longue disparition de l'enseignement commun avait retiré de l'atmosphère française, à toutes les conditions qui eussent été nécessaires pour l'y réintégrer. Quand on lit le cours, aussi éffarant que fameux, de Victor Cousin en 1828, et qu'on songe à l'enthousiasme de son auditoire on est forcé de consentir qu'entre le succès de Buffon ou de Voltaire et ce succès de Cousin, notre pays a dû être victime d'une cruelle aventure mentale. Jamais la haute éléquence ne se démena à ce point dans un vide aussi boursoufflé; jamais paroles chaleureuses et somnantes ne manquèrent à ce point de consistance et de sens. Mais tel était le moindre souci de cet auditoire général, composé de tout ce qu'il y avait de distingué dans Paris. Et ce n'est pas seulement dans la gloire du Cousin légéifiant de cette époque, c'est dans les faiblesses des plus beaux génies que nous trouvons l'indice de cette lésion générale de la faculté de penser. Voyez avec quelle horreur Lamartine, si fait cependant pour concevoir et pour sentir les plus hautes harmonies, parle des mathématiques, dans la préface des *Méditations*! Cet enfantillage barbare eût indigné son cher Platon, comme il indigna les Muses.

Personne n'a plus fait toucher du doigt les suites de la destruction révolutionnaire, que Paul Janet, dans ce qu'il dit du même Cousin et de ce qu'il avait été à même d'apprendre de la philosophie, quand à vingt-trois ans, en 1815, il fut chargé de l'enseignement à l'Ecole Normale.

"Il y eut d'ailleurs encore à cette époque une autre cause de rupture et d'ignorance: ce fut la Révolution. En supprimant tous les établissements d'instruction publique sans les remplacer, si ce n'est d'une manière tout à fait insuffisante, la Révolution avait fait le vide dans les esprits et les avait réduits à l'état de table rase. On remarquera que Victor Cousin était entré à l'Ecole Normale sans avoir fait de classe de philosophie. C'est qu'il n'y en avait pas. Une philosophie élémentaire, si scolastique qu'elle soit, met cependant au courant des questions, conserve une certaine tradition, fait connaître, ne fût-ce que par la réputation, diverses idées et divers systèmes. On n'avait même pas cet avantage en 1810. Il est donc permis de dire qu'à cette époque, lorsque Cousin entra à l'Ecole, on ne savait plus rien, et qu'il ne savait rien lui-même en philosophie. Cousin n'eut d'autre éducation philosophique que celle qu'il dut à ses maîtres de l'Ecole Normale et de la Faculté des lettres, à savoir Laromiguière et Royer-Collard. A ces deux maîtres il en ajouta un troisième, Maine de Biran (1)."

Laromiguière, Royer-Collard, même en y ajoutant Maine de Biran, mince bagage, champ de pensée bien étouffé, dénudé et restreint! Paul Janet nous dépeint avec quelle naïveté le jeune et brillant autodidacte-professeur découvrait du haut de sa chaire les plus élémentaires problèmes de la philosophie et leurs rapports les plus connus. Quoi d'étonnant que les séductions troubles, mais puissantes, du panthéisme hégélien, avec lequel il allait prendre contact trois ans après, dans son voyage en Allemagne, l'aient trouvé sans défense et littéralement subjugué? Qu'il ne se soit assimilé qu'assez superficiellement l'hégélianisme, l'ardeur même avec laquelle il l'embrasse n'en prouve que mieux la profondeur de son inexpérience. Du fait seul que Kant, Fichte, Hegel et Schelling sont le grand phénomène philosophique nouveau, il croit que tout commence à eux, et il ne se demande pas ce qu'il faut se demander à propos de tout système, à savoir: 1° s'il n'habillerait pas de vêtements neufs des vieilleries qui ont déjà prouvé leur caducité; 2° s'il tient compte de toutes les difficultés, de toute la complexité inhérentes aux problèmes philosophiques. Incapable

de se poser ces questions, parce que, comme le dit l'excellent Paul Janet, il n'a pas fait de philosophie élémentaire "si scolastique fut-elle", il est d'avis de tout livrer aux Allemands. Ce n'est plus à vingt-trois ans, dans la fièvre de la jeunesse, mais à trente-six ou trente-sept ans, dans la maturité de l'âge, qu'il adresse à Hegel la lettre suivante:

"Descendez un peu des hauteurs et donnez-moi la main. Soyez d'autant plus impitoyable que, déterminé à être utile à mon pays je me permettrai toujours de modifier sur les besoins de l'état, tel quel, de ce pauvre pays, les décisions de mes maîtres d'Allemagne. Je mesurerai la force du vent sur celle du pauvre agneau, je prie le vent de souffler dans toute sa force. Je me sens le dos assez ferme pour le supporter; je me demande grâce que pour la France. Hegel, dites-moi la vérité, puis j'en passerai à mon pays ce qu'il pourra comprendre (1)."

Notez que l'auteur de cette déclaration de servitude est déjà le fondateur et restera pendant une longue période le grand maître de la philosophie universitaire. Certes, si cette philosophie est demeurée si soumise, depuis près d'un siècle, à l'empire du panthéisme et du criticisme germaniques, il y a fallu des causes plus générales que l'initiative de Cousin la mettant de cette effroyable manière à l'école de l'Allemagne. Cette initiative a cependant été pour beaucoup. Et elle-même procède d'une cause générale: le manque de préparation qui plaçait les jeunes philosophes de ce temps dans une condition misérablement inférieure à celle d'un bon scolastique ou d'un carésien de petite force.

Cette cause est à son tour le propre effet de la Révolution. Elle ne nous présente qu'un cas du tort immense et très prolongé fait à l'intelligence française par l'interruption révolutionnaire de la culture.

En l'an IV, après sept ans d'infructueux projets, à l'abri de la paix publique à demi reconquise, la Convention mit sur pied une institution scolaire dont la conception remarquable a été louée par plusieurs excellents juges, et dont le fonctionnement n'alla pas sans beaucoup de difficultés. Je veux parler des Ecoles Centrales, dont il serait hors de propos d'apprécier ici les nouveautés, les mérites et les faiblesses. A partir de l'an X, les écoles centrales sont remplacées par les lycées. En dehors de ces établissements de l'Etat, l'enseignement classique renaît peu à peu sur tout le territoire dans des écoles "secondaires" ouvertes par les communes ou les particuliers. Une série progressive de mesures administratives et légales y fait pénétrer l'inspection et l'autorité de l'Etat. Ces mesures ne s'inspirent pas toutes du despotisme consulaire ou impérial, ni de la fureur centralisatrice. Il en est qui correspondent à la nécessité de soutenir l'enseignement public à un digne niveau et de lui assurer, au seul point de vue de la pédagogie et de la culture, une certaine unité de composition et de méthode. Cependant, plus la multiplication spontanée des écoles va offrant à l'Etat la matière d'une large et définitive captation, et plus la domination de Napoléon à l'intérieur se confirme, plus aussi se prononce la tendance à centraliser, non dans la limite des vrais intérêts de l'instruction, mais sans limite et au propre profit du gouvernement. Napoléon ne peut permettre aux puissances spirituelles de ne pas servir de soutiens directs à sa dynastie. Il veut réduire les lettres et l'histoire au service de l'apologétique napoléonienne. Il leur préfère de beaucoup les sciences, qui maintiennent la pensée dans un horizon plus étroit. En 1808, l'institution du monopole d'Etat et du grand maître de l'Université réalise ce corporatisme de l'enseignement, qui eût été un progrès en Prusse, mais qui marque pour la civilisation française le plus sensible recul. A la chute de l'Empire, si, parmi les institutions impériales, il y eut tout le monde crut le dernier jour venu, ce fut l'institution universitaire. Elle ne comptait que des adversaires dans toutes les parties de l'opinion. Au début de la Restauration, tant du côté libéral que du côté royaliste et catholique, il n'y avait qu'un cri contre elle. Elle faisait scandale. Pourtant elle survécut.

PIERRE LASSERRE.

(1) Paul Janet, *loc. cit.*, p. 201.

SPECIALTIES, LIMITED

AVIS est donné au public qu'en vertu de la première partie du chapitre 79 des Statuts révisés du Canada, 1906, désigné "Loi des compagnies", il a été délivré, sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada, des lettres patentes en date du 27e jour d'août 1913, constituant en corporation Edmond-Rodolphe Bouchard et Davis Reid Kennedy, organisateurs, Joseph Raoul Perreault, comptable, Charles-Aimé Goyette et Daniel McAvoy, avocats, tous de la cité de Montréal, dans la province de Québec, pour les fins suivantes: — (a) Manufacturer, acheter, vendre, importer et exporter toutes marchandises et effets de commerce; (b) Manufacturer, bâtir, acheter, vendre, louer ou autrement transférer et faire affaires d'importateurs, exportateurs, manufacturiers et marchands de spécialités d'annonces et objets de toute espèce et description servant ou pouvant servir directement ou indirectement à annoncer; (c) Acheter ou autrement acquérir et détenir, posséder, vendre, transférer ou autrement disposer de tout effet ou marchandises et propriétés, soit mobilières ou immobilières, de toutes espèces et descriptions ainsi que de tous droits ou privilèges; (d) De faire représenter la compagnie dans tous les pays

étrangers et de désigner des personnes conformément aux lois de tels dits pays pour représenter la compagnie; (e) S'associer avec toutes autres compagnies ou personnes ayant des buts similaires à ceux de la compagnie, de prendre des parts, de garantir l'exposé des contrats pour toutes personnes ou compagnies qui seraient en relations d'affaires avec la compagnie, de faire toutes autres affaires similaires qui pourraient être utiles à la compagnie; (f) Acquérir et entreprendre le tout ou partie des affaires, propriétés, obligations de toutes personnes ou compagnies faisant des affaires similaires à celles de la compagnie; (g) Demander, obtenir ou autrement acquérir toutes patentes, licences, marques de commerce, concessions donnant quelques droits limités, exclusifs ou non exclusifs, de se servir de tous secrets ou de toutes inventions qui pourraient servir aux fins de la compagnie ou leur être utiles ou nécessaires; (h) Entrer en société ou faire tout arrangement pour le partage des profits, l'union des intérêts, la coopération avec toutes personnes ou compagnies faisant des affaires similaires à celles de la compagnie; (i) Acheter, vendre, louer ou échanger ou acquérir toutes propriétés personnelles et autres droits ou privilèges que la compagnie croira nécessaires ou utiles et plus particulièrement tout commerce ou entreprises établis, similaires à ceux de la compagnie; (j) Faire tout ce que ci-haut comme agents, contracteurs ou autrement, soit seuls ou avec d'autres; (k) Faire toutes autres choses qui peuvent être utiles et nécessaires pour obtenir les fins de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs, sous le nom de "Specialties, Limited," avec un capital-actions de deux cent mille dollars, divisé en 2,000 actions de cent dollars chacune, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la cité de Montréal, dans la province de Québec.

Daté du bureau du Secrétaire d'Etat du Canada, ce 29e jour d'août 1913.

THOMAS MULVEY,
Sous-secrétaire d'Etat.

Canada.
PROVINCE DE QUEBEC.
GEORGES V, par la grâce de Dieu Roi de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A tous ceux que les présentes lettres verront ou qu'elles pourront concerner,

SALUT.

ATTENDU que la loi des compagnies de Québec statue que le lieutenant-gouverneur peut, au moyen de lettres patentes expédiées sous le grand Sceau, accorder à cinq personnes ou plus, qui en font la demande par requête, une charte les constituant en corporation pour certains objets relevant de l'autorité législative de cette province;

ATTENDU que les personnes ci-après désignées ont déposé une requête demandant une charte qui les constitue en corporation pour les objets ci-après décrits; et

ATTENDU qu'il a été démontré que les dites personnes ont rempli les formalités prescrites pour l'obtention de la charte demandée et que les objets de l'entreprise de

la compagnie projetée sont de ceux pour lesquels le lieutenant-gouverneur peut accorder une charte;

A CES CAUSES, Nous avons, en vertu des pouvoirs qui Nous sont conférés par ladite loi des compagnies de Québec, constitué, et par les présentes lettres patentes constituant en corporation les personnes suivantes, savoir:

MM. Arthur Fournier, contremaître, de la ville de Lachine, dans le district de Montréal; J.-E. Morency, comptable, Joseph-Idola Fournier, contre-maître; Godfroi-A. Lafontaine, huissier; G.-André Fauteux, avocat, tous quatre de la cité et du district de Montréal, ainsi que les autres personnes qui sont ou qui deviendront actionnaires de la compagnie, et ce pour les objets suivants:

Agir comme agent d'administration, de location, de vente d'immeubles et de meubles;

Faire le commerce des meubles et immeubles;

Entreprendre la construction des bâtiments, la fabrication des meubles meubles et la confection de tous travaux de menuiserie, ainsi que l'exécution de tous travaux publics ou autres;

Acquérir, posséder et exploiter des usines, moulins ou fabriques en rapport avec le commerce de bois.

Le nom de la compagnie constituée en corporation est "La Compagnie Fournier, Limitée".

La principale place d'affaires de la compagnie est à Lachine, district de Montréal, dans notre province.

Le Fonds social de la compagnie, divisé en neuf cent quatre-vingt-dix actions de cent piastres chacune, est fixé à la somme de quatre-vingt-dix-neuf mille piastres, monnaie courante du Canada.

La somme de piastres a été souscrite au fonds social de la compagnie et la somme de piastres a été versée sur le montant de ces souscriptions au crédit de la compagnie dans une banque constituée en corporation en Notre province.

Sont nommés directeurs provisoires de la compagnie les personnes suivantes: tous les soussignés.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes lettres patentes et sur icelles apposer le grand Sceau de Notre dite province de Québec.

Témoin: Notre très fidèle et bien-aimé

L'HONORABLE SIR FRANÇOIS LANGELIER
Chevalier, lieutenant-gouverneur de Notre dite province de Québec, en l'hôtel du Gouvernement de Notre province de Québec à Québec, ce vingt-neuvième jour de juillet, en l'an de grâce mil neuf-cent treize et de notre Règne la quatrième.

Par Ordre:
Le Sous-Secrétaire de la Province,
C.-J. SIMARD.

Geo.-H. Thibault
COURTIER D'IMMEUBLES
ET D'ASSURANCES
EDIFICE TRANSPORTATION
Sixième Etage

Tel. Bell: Main 3930

LA CIE GAREAU - SAURIOL
FABRICANTS DE
Livres Perpétuels & Feuilles Mobiles
Livres de Reçus pour Comptoirs
Papeterie en général Articles de Bureau

26, NOTRE-DAME (EST)
MONTREAL

EMPLOYÉS
Devenez Capitalistes!

Vous savez fort bien que les plus grosses fortunes ont pas été acquises par ceux qui ont travaillé le plus fort — mais par ceux qui ont fait les meilleurs placements.

Si vous pouvez économiser quelques dollars sur votre salaire quotidien, achetez des contrats dans "LE PRET IMMOBILIER, Limitée", et il vous sera facile d'atteindre ce but tant désiré: l'aisance, la fortune.

Par notre système de coopération des capitaux, nous vous mettons en possession d'un capital qui vous permettra d'acheter une propriété ou de vous bâtir. Le capital qui vous est avancé est remboursable à raison de \$5.75 par mois, sans intérêt.

Demandez notre brochure explicative.

AGENTS DEMANDES. — Le "PRET IMMOBILIER, Limitée", n'a pas encore d'agents dans tous les districts: il est disposé à entrer en pourparlers avec des représentants bien qualifiés.

'LE PRET IMMOBILIER LIMITEE'
244-Est rue SAINT-CATHERINE, 244-Est
MONTREAL
Téléphone: Est 5779.

Le meilleur éclairage pour Bureaux

BECS INTENSIFS
VISSO
LES PLUS ECONOMIQUES

En vente par la LYON GAS SAVING, Limited
52a, 52b AVENUE DU PARC

The Dominion Poultry & Game Co.
EN GROS ET EN DETAIL.
Commerçants de
VOLAILLES, GIBIERS, OEUFS, ETC.

25, MARCHÉ BONSECOURS
TELEPHONES:
Jour: Main 7784. Soir: Est 5016.

Compagnie des Tramways de Montreal
Lignes suburbaines

Horaires du service d'hiver, 1912-1913.

LACHINE.
Du Bureau de Poste — Service de 20 minutes de 5:40 a.m. à minuit.
De Lachine — Service de 20 minutes de 5:10 a.m. à 12:45 a.m.

SAULT et SAINT-VINCENT-DE-PAUL.
De la Gare Saint-Denis.
Service de 15 min. de 5:15 a.m. à 9:00 a.m.
Service de 20 min. de 9:00 a.m. à 4:00 p.m.
Service de 15 min. de 4:00 a.m. à 8:00 p.m.
Service de 30 min. de 8:00 a.m. à minuit.

DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL.
Service de 15 min. de 5:45 a.m. à 9:20.
Service de 20 min. de 9:20 a.m. à 4:30.
Service de 15 min. de 4:30 a.m. à 8:20.
Service de 20 min. de 8:20 a.m. à minuit.

Les tramways partant de la gare Saint-Denis à minuit et minuit et quart se rendent à Henderson seulement.

MONTAGNE.
De l'avenue du Parc et Mont-Royal — Service de 20 minutes de 5:40 a.m. à minuit et vingt.
De Victoria — Service de 20 minutes de 5:30 à minuit et trente.

CARTIERVILLE.
De la Jonction Snowdon — Service de 20 minutes de 6:00 a.m. à 8:40 p.m.
De Cartierville — Service de 20 minutes de 5:40 a.m. à 5:00 p.m. Service de 40 minutes de 5:00 à 12:20 a.m.

BOUT-DE-L'ILE.
Service de 20 min. de 5:00 a.m. à 9:00 a.m.
Service de 20 min. de 9:00 a.m. à 1:00 p.m.
Service de 20 min. de 1:00 p.m. à 8:00 p.m.
Service de 20 min. de 8:00 p.m. à 12:00 p.m.

TETRAULTVILLE.
Service de 15 min. de 5:00 a.m. à 6:30 a.m.
Service de 30 min. de 6:30 a.m. à 8:00 p.m.

MONTREAL-TORONTO
9 h. et 9 h. 40 du matin, 7 h. 30 et 10 h. 30 du soir.

Wagon - salon - buffet - bibliothèque sur les trains de jour; wagons-lits Pullman éclairés à l'électricité sur les trains de nuit.

L'International Limited
Le meilleur train du Canada

Quitte Montréal pour Toronto et Chicago à 9 h. du matin tous les jours.

MONTREAL-OTTAWA
8 h. et 9 h. 10 du matin, 4 h. et 8 h. 05 du soir. Trains de 9 h. 10 du matin et 4 h. du soir tous les jours, excepté le dimanche; trains de 8 h. du matin et 8 h. 05 du soir tous les jours.

Wagon-salon, buffet et bibliothèque sur tous les trains. Wagon-salon et wagon-salon-buffet-observatoire Pullman sur les trains de 9 h. 10 du matin et 8 h. 05 du soir.

BUREAUX EN VILLE:
122 rue Saint-Jacques (téléphone: Main 6905), Hôtel-Windsor et Gare Bonaventure.

LA COMPAGNIE
MARCHANT FRERES, Limitée
IMPRIMEURS
56, Rue Amherst, - Montréal
Téléphone Bell: Est 3396.

H. Beaugregard
Entrepreneur général
en construction

70, rue St-Jacques, 70
MONTREAL

Téléphone: Main 735

Nos téléphones: Est 2770-833-4608

LECOURS & LANCTOT
PHARMACIENS

310-EST, RUE SAINTE-CATHERINE, 310-EST
Coin Saint-Denis

Instruments de Chirurgie, Produits Chimiques et Pharmaceutiques, Produits Photographiques, Capsules Cresolène, Pommade Rameau, Médicaments de la "Cure d'Eau Knéipp".

Assortiment complet de Kodaks, Brownies, Agrandisseurs, Pellicules, Plaques, Cartes Postales, Accessoires de toute sorte.

Travail de photographie (Impressions, etc.) pour amateurs, fait avec soin.

Catalogue en français envoyé franco sur demande.

LECOURS & LANCTOT
Coin des rues Saint-Denis et Sainte-Catherine

ARTHUR LABERGE
COURTIER D'IMMEUBLES

Saint-Lawrence Hall
Téléphone: Main 7800

Paysages polaires

Au poète Guy Delahaye.

Le firmament arctique étoile sa coupole.
Le vent glacé des nuits balné irrégulier
Et fait étinceler tous les astres du Pôle,
Le Cygne Crucial, la Chèvre, le Bélier...

Rideau de gaze en sa transparence hyaline,
Les écharpes de gaz flottent dans les lointains.
Comme un disque argenté, la Lune cristalline
Plonge dans l'Océan ses deux grands yeux éteints.

Telle que nous la montre, étrange architecture
De neige et de glaçons étagés par degrés,
Sur la page de pulpe ou sur la couverture,
Le dessin suggestif des livres illustrés,

Géante elle apparaît, manoir ou cathédrale,
La banquise polaire avec grottes à jour,
Comme un magique écran de clarté s'épaulante,
Où l'on voit s'ériger les crênaux d'une tour.

Elle a porche sur mer à sa vaste muraille
Avec des escaliers de larges monceaux vifs
Où nul pas ne se pose et que la lame taille
Et qui sont émergés, de somptueux récifs.

Edifice branlant d'assises colossales
Aux colonnes d'azur, aux piliers anguleux,
J'y vois des corridors et de profondes salles
Où pendent par milliers cristaux et lustres bleus.

Trésors inexplorés de fausses pierreries,
Aiguilles et joyaux, métal immaculé,
Parmi leur amas clair les narines féeriques
Jadis ont déposé la coupe de Thulé.

Là, bien loin, du côté des étoiles polaires,
Se dresse l'enfer froid des hauts caps convulsifs.
Et je crois voir les flottilles crépusculaires
Errantes sur le globe aux âges primitifs.

Monts à pic titubant sur une mer étale,
Cascades d'argent pur dont le saut fait un lac,
Dolmens bruts avec leurs tables horizontales,
Menhirs et tumuli, vastes champs de Carnac.

Par bandes les ours blancs seront expiatoires,
L'écumé aux dents, lascifs, ils bailleront d'ennui
Tandis qu'à l'horizon, au ras des promontoires
Brillera, globe d'or, le soleil de minuit.

Les fiers Aventuriers, captifs de la banquise,
En leurs tombeaux de glace à jamais exilés,
Avaient rêvé que leur gloire s'immortalise:
Le Pôle comme un Sphinx demeure inviolé.

Sur une île néigieuse, avouant la défaite
Et l'amertume au cœur, sans rivières, sans espoir,
Ils gravèrent leurs noms, homicide conquête!
Et tristes, résignés, moururent dans la soif.

Les voiles luxueuses d'auroras magnétiques,
Déroulant sur le gouffre immense du Chaos
Leurs franges de couleurs aux éclairs prismatiques
Ont chanté la fin tragique des Héros.

Leur sang se congèle, plus de feux dans les tentes,
En un songe livide ont-ils revu là-bas
Par delà la mer sourde et les glaçons flottantes
Le clocher du village où l'on glace les glaces?

Et, regrets superflus germés dans les Erèbes,
La zigne ensolécillée au fan du toit natal,
Le miracle, à l'été fertile, de la glèbe,
Avec le cendrier, l'âtre familial!

Extrait du *Coeur en Exil* en librairie.

RENE CHOPIN.

LES BEAUX CONTES.

L'auberge

L'homme, laissant passer devant lui les autres voyageurs, sortit le dernier de la petite gare de banlieue, et s'engagea sur la route.

Elle était poussiéreuse, jalonnée de vernis du Japon qui répandait une forte odeur, et bordée de villas prétentieuses, puis de mesures, puis de champs. C'était la fin du jour; il faisait étouffant et, dans le ciel calme, s'amoncelaient de lourds nuages d'orage.

L'homme ôta son chapeau de paille et épongea son front dégarni. Il avait cinquante ans; il était proprement mis, ainsi qu'un employé rangé. Il marchait d'un pas lent, en regardant autour de lui, comme pour reconnaître les choses, et il n'hésita pas pour prendre un raccourci qui le mena à une autre route allant vers la rivière.

Il fit cinq cents mètres jusqu'au coude du chemin et vit l'auberge au bord de l'eau.

— Comme c'est changé! murmura-t-il. C'était, dans un jardin à tonnelles, une belle auberge peinte en clair, avec un toit rouge et des volets verts. Il y avait plusieurs inscriptions: *Chambres meublées, Salons et bosquets, Location de bateaux*, et, au-dessus de la porte, le nom du propriétaire: *Louis Pronet*, avec un paraphe. Une servante sortit, allant à la ville.

L'homme s'était remis à marcher. Il hésitait. Finalement, il se dirigea vers l'auberge.

Un colosse roux debout, en manches de chemise rose, sur la porte, s'écarta pour le laisser entrer. C'était le patron. Il suivit l'homme, qui alla s'asseoir à une table, dans la salle déserte, toute reluisante de propreté avec ses dalles sablées, sa pendule, son baromètre, ses portraits rideaux rouges et son comptoir brillant.

— Une absinthe! commanda l'homme d'une voix un peu rauque.

Il toussa comme s'il avait avalé de la poussière; il essuya encore son front en sueur et remit sous la table ses mains qui tremblaient.

Le patron le servit, et retourna à la porte jeter un coup d'oeil sur les peupliers des berges, dont les feuilles bougeaient, sur la rivière qui tournait devant la maison en une nappe dormante, toute plombée sous le ciel livide. Puis il revint et engagea la conversation.

— Qu'est-ce qu'il va tomber... Sacré mois d'août... Y peut pas faire huit jours de beau.

— Ça va pas, les affaires? L'homme versait de l'eau dans son absinthe, mais il alla trop fort et s'inonda une jambe.

— Ça va sans aller. (Le patron l'épongeait.) J'ai pas trop à me plaindre... J'ai les pêcheurs, et pis les peintres... Y sont tous dehors à c'te heure; mais y vont rappliquer, ça menace... Et pis, j'ai les sociétés, les dimanches et fêtes. Et pis les ceusses qui viennent avec leur connaissance... Des rigoles, quoi... Et pis l'client de passage, comme vous. Vous allez-t'y dîner?

— Oui, probablement. L'homme avala la moitié de son absinthe, et tout à coup demanda:

— Y avait un bouquet d'arbres, hein, au coin de la maison, dans les temps?

— Y a quelques années qu'y ont été abattus. Vous connaissez le pays à c'que je vois...

— Une autre absinthe! dit l'homme. J'en bois jamais, autant dire, mais aujourd'hui c'est c'te sacrée poussière... La maison était peinte en jaune, pas? reprit-il quand il fut servi. La salle, ici, y avait une cloison qui la coupait. On entrant par le jardin si on voulait...

Il parlait d'une voix hachée, et il semblait parler malgré lui.

— Le patron... le patron vous ressemblait, ajouta-t-il en portant son verre à ses lèvres, mais un éclair, qui sillonna le jour fumeux, le fit tressaillir.

— Y me ressemblait, c'est pas étonnant. (Le cabaretier avait entendu pour répondre que le roulement du tonnerre eût pris

fin.) J'suis son fils. Maman a pris la maison après le malheur. Et pis moi après elle...

— Le malheur... y a eu un malheur? — Voui. (Le cabaretier semblait ennuyé d'avoir parlé.) Une affaire qu'a fait du bruit dans les temps. Une sale histoire pour la famille... On l'a assassiné, quoi...

— Assassiné? répéta l'homme d'une voix blanche.

— Voui. On n'aime pas à en parler, comme de juste. J'vous l'ai dit pasque vous l'avez connu.

— Oh, j't'ai pas c'qu'on peut appeler connu... J't'ai vu en passant, y a longtemps...

— Longtemps... y m'semble, mais c'est drôle que vous vous rappelez pas l'affaire. Les journaux en étaient pleins.

— J'ai voyagé, dit l'homme en buvant.

— Ah! c'est ça! Et pis c'est vieux, Dame, j'avais treize ans; j'en ai trente-quatre. Comptez voir...

— Alors? dit l'homme.

— C'était un soir de semaine. Comme qui dirait à c'te heure-ci. Les clients étaient dehors. Maman était à Paris avec moi et la servante en commission. Y'était tout seul, comme j'suis là... Et pis... on ne sait pas... On a retrouvé la maison ouverte, la caisse forcée, l'armoire au premier, dans la chambre à coucher, forcée aussi, tout l'pognon caillé... et pis, ici même, du sang par terre, une grande mare, et pis une trainée vers la rivière, et pis papa dans la rivière, au miyeu des roseaux... saigné, quoi...

Un nouveau coup de tonnerre lui coupa la parole. Son interlocuteur l'avait écouté en silence, les dents serrées, les yeux fixés sur la table. Il fit le geste de boire, mais son verre était vide.

— Alors? demanda-t-il encore.

— Ben, si vous trouvez qu'est pas assez! Et la justice, et la police, et l'enquête, et les journalistes, et les curieux, et les tracas. Et maman toute seule, avec moi, un gamin, et pus un sou d'économie... Pauv' femme, elle s'en est donné un turbin... Tous les jours on croyait qu'y faudrait fermer le lendemain. C'était un vrai choléra. Y avait pas un client qui couchait ni qui mangeait. Les gens avaient le trac... L'auberge du crime, qu'on nous appelait... Pensez si ça attirait le monde. Et ça a duré des années... Et pis, enfin, on a hérité de la tante. Alors on a tout fait refaire, tout remis à neuf. Et, petit à petit, ça s'est tassé. On a oublié... on est revenu...

Il s'arrêta. Les éclairs, maintenant, se succédaient sans interruption et la pluie, en lourdes gouttes, commençaient à tomber. Des pas et des voix se firent entendre dans la maison.

— Les v'là qui rentrent, mes clients, dit le patron. On dîne à sept heures et demie. J'mets vot' couvert?

— Et... et l'assassin? dit l'homme.

— On ne l'a jamais pincé. Aucun indice. Sûr, c'était un chemineau... Ces canailles-là, c'est tout gibier de guillotine.

— Y l'est jamais revenu? Le cabaretier sursauta, stupéfait.

— Revenu! Ben non! y m'semble! Vous êtes-t'y pas fou?... Et pis, parlons pas de ça, hein! c'est fini, c'est oublié...

— On dit que des fois y reviennent ceusses qu'ont fait des coups comme ça. On dit qu'y peuvent pas s'en empêcher...

L'homme était blême... L'absinthe troublait ses yeux, déliait sa langue. Il semblait se parler à lui-même:

— On dit que tôt ou tard y faut qu'y reviennent... Des fois, après des temps et des temps. Y ont fait l'coup, pas... des fois c'est des crève-la-faim... Si y trouvent assez, ça se peut qu'y recommencent jamais... y essayent de refaire leur vie, comme on dit... y s'en vont loin... y n'y pensent plus... mais ça les suit... Et, un beau jour, c'est plus fort qu'eux... y veulent voir... Faut qu'y reviennent...

Soudain, l'heure qui sonna l'interrompit. Il tressaillit, tourna la tête.

— Tiens! c'est l'horloge qu'était en haut! — Comment que vous savez ça?

Le cabaretier comprenait enfin. Dans les yeux de l'homme, il lut l'aveu.

Il y eut un silence. Les deux hommes se regardaient. Enfin, le colosse, les poings serrés, avança une face que la rage convulsait en un muflé de fauve.

— Veux-tu m'foutre le camp! gronda-t-il d'une voix basse, afin de n'être pas entendu par ses pensionnaires qui descendaient. T'es payé par la concurrence pour recommencer l'histoire, faire du scandale, chasser les clients, me mett' sur la paille... J'te laisserai pas faire! J'suis un commerçant honorable! J'veux pas de sales affaires! Et pis, si c'était vrai, tu serais pas ici! bougre de menteur! bougre de sale menteur! Veux-tu m'foutre le camp, que j'te dis!

Sans le frapper il le saisit par l'épaule, le mena à la porte et le jeta dehors.

L'homme, dans la nuit tombée, sous le roulement de la pluie chaude, s'éloigna, tournant la tête pour revoir une dernière fois, à la lueur brève des éclairs, l'auberge, le chemin, et la place dans les roseaux.

FREDERIC BOUTET.

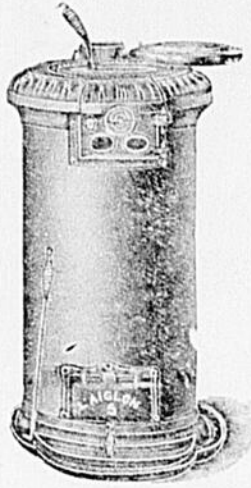
On sait que le roi Georges a désigné comme poète lauréat M. Bridges. Ce choix ne paraissait guère conforme aux manifestations de l'opinion publique. En effet, un référendum organisé par un journal donna 22,600 suffrages à R. Kipling, 5,500 à Alice Meynell, 3,200 à John Mase Field, 2,100 à Thomas Hardy, 1,000 à William Watson, 800 à Henry Newbolt, 700 à G. K. Chesterton et 710 seulement à Bridges. (De l'Opinion.)

Le roi d'Espagne qui vient d'avoir son sixième héritier (dont cinq sont encore vivants) possède la plus grosse "nursery" royale de toute l'Europe. A la vérité, le tsar et le roi de Grèce ont également cinq enfants, mais les aînés sont déjà grands. Chez le Kaiser, il y a sept enfants, mais

tous maintenant tirés d'affaire puisque c'est le plus jeune rejeton, la princesse Victoria-Louise, qui vient de se marier. Les dates de naissance dans la famille espagnole sont assez curieuses et semblent étudiées. Voyez plutôt: Dernier enfant 20 juin 1913.

Fils (mort-né) 21 juin 1910.
Princesse Béatrice 22 juin 1909.
Le Prince Jaime 23 juin 1908

Les deux autres héritiers font cependant exception: l'un naquit en mai, l'autre en juillet. Ce sont deux articles hors série. (De l'Opinion.)



ENCORE QUELQUES POELES ECHANTILLONS A ECOULER

Suivez l'exemple de centaines de personnes qui sont venues hier profiter de la vente de nos poêles échantillons. Faites comme elles et puisqu'il est encore temps venez faire votre choix.

Avant de compléter votre achat venez voir ces "Bargains" Echantillons

- Valeur de \$60.00. Poêle en acier, pour . . . \$36.75
- Valeur de \$56.00. Poêle en acier, pour . . . \$34.00
- Valeur de \$43.00. Poêle en acier, pour . . . \$31.50
- Valeur de \$35.00. Poêle en acier, pour . . . \$21.75
- Valeur de \$30.00. Poêle en acier, pour . . . \$19.75
- Valeur de \$32.00. Poêle en fonte, pour . . . \$19.00
- Valeur de \$30.00. Poêle en fonte, pour . . . \$18.90
- Valeur de \$27.00. Poêle à gaz, fourneaux doubles, pour \$17.75
- Valeur de \$23.00. Poêle à gaz, pour \$15.25

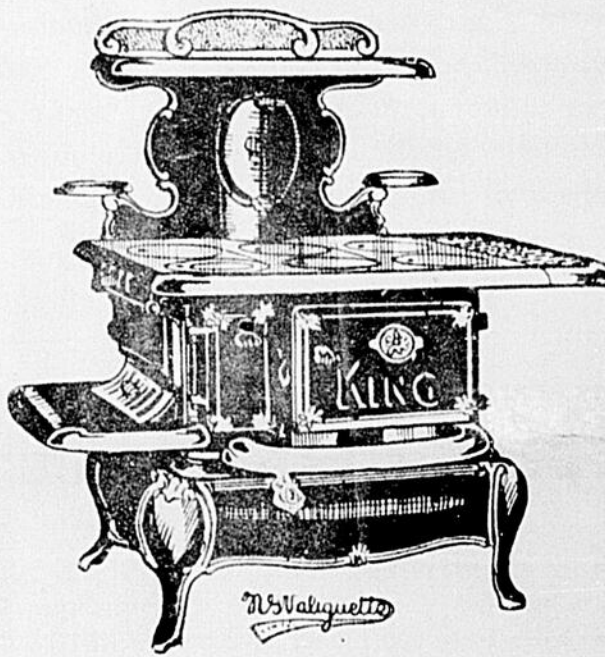
Fournaises échantillons

- \$ 7.75, Fournaise Québec pour \$4.79
- 10.00, Fournaise Québec pour \$6.95
- 12.00, Fournaise Québec pour \$8.19
- 13.00, Fournaise de passage pour \$8.39
- 15.00, Fournaise de passage pour \$9.89

Seulement un échantillon de chacune de ces fournaises à ce prix.

THE KING pour \$19.00

Poêle idéal pour petite cuisine, cuit à merveille. Beau plaquage nickelé. Exactement comme la vignette. La base et les pattes nickelées. Régulier \$31.00. Echantillon pour \$19.00



Dr L.-P. DORVAL Dr Z. MALO

INSTITUT MEDICAL EHRlich

SPECIALISTES POUR LES MALADIES VENERIENNES

CONSULTATIONS GRATUITES ET TRAITEMENT PAR CORRESPONDANCE

Demandez notre brochure, envoyée gratis sur réception de 5 cents en timbres-poste.

208 RUE ST-LAURENT, MONTREAL

Dr W. OUMET Telephone, Main 4582. Dr P. ADAM

CLARETS! CLARETS!! CLARETS!!!

AU COMMERCE

Nous venons de recevoir un envoi considérable de pur VIN CLARET DE BORDEAUX en barriques et en demi-barriques. Les échantillons que nous avons examinés révèlent un vin d'excellent cru, d'un bouquet vraiment exquis.

Nous vous enverrons sur demande les prix de nos différentes marques de clarets et sauternes en caisses:

MEDOC, SAINT-JULIEN, SAINT-ESTEPHE, MARGAUX, CHATEAU-MOUTON, ROTHSCHILD, — GRAVES, BARSAC, HAUT-SAUTERNES, CHATEAU-YQUEM, ETC., ETC.

Tous ces vins sont en parfaite condition; ils nous sont expédiés par les meilleurs fournisseurs de France et nous les garantissons positivement comme tels.

NOS PRIX SONT LES PLUS BAS.

LAWRENCE-A. WILSON COMPANY (Limitée) MONTREAL.

29 me ANNEE

Où l'on fait des profits ?

Tous les faits et chiffres prouvent que la ville s'est étendue beaucoup plus dans l'ouest que dans toute autre direction. Placez vos épargnes là où l'on réalise les plus forts profits.

Strathmore Gardens, Lakeside Gardens, Dorval Bay Gardens et Addition.

Les banlieues les mieux situées dans le district du Lac Saint-Louis. Accès facile par le C. P. R. et le G. T. R. Les développements considérables en voie de construction en font le district résidentiel le plus populaire de Montréal. Conditions les plus faciles du monde: 10 pour cent comptant, \$5.00 par mois pour n'importe quel lot.

Envoyez ce Coupon pour avoir les plans et détails du meilleur placement à faire sur l'île de Montréal.

Marcel Trust

Company, Limited

TEL. MAIN 3791 — Tous les Départements. RUE SAINT-JACQUES, 180, MONTREAL.

Adressez gratuitement votre brochure à

NOM

ADRESSE (L.A.)

29 me ANNEE

Tél.: Est 4679

The Arbour Hotel

COY LTD.

JOHNNY BERTRAND GERANT

185 et 187 Boulevard Saint-Laurent

Liqueurs et Cigares de 1er choix.

Tél. Bell Est 4810. MONTREAL

Vins et Liqueurs de Choix

RESTAURANT WHITE PALACE

JULES DURAND Propriétaire.

385, Boulevard Saint-Laurent, 385

UN QUI NE PENSE PAS COMME LE DR BARIL

M. Camille de Martigny, grand chef des Forestiers Catholiques, approuve hautement l'interview de M. Asselin

"J'ai lu avec attention et avec plaisir votre interview — écrit-il au président de la Saint-Jean-Baptiste — et je ne vois pas comment on pourrait y trouver matière à censure, car vous avez eu la note juste, et vous avez montré certainement un courage admirable en disant publiquement ce que les quatre-cinquièmes des Canadiens-Français pensent en la matière."

Evidemment, tous les catholiques, sur cette question de l'interview Asselin, ne pensent pas comme le Dr Baril et ses amis.

A la veille de la fameuse réunion convoquée par ces messieurs, — pour ne citer qu'un exemple, — M. Camille de Martigny, grand chef des Forestiers Catholiques, offrait spontanément à M. Asselin de venir porter la parole en sa faveur. — Je ne fais pas encore partie de votre Société, lui dit-il, mais j'y veux entrer tout exprès pour votre prochaine assemblée, s'il en est temps encore, afin de dire hautement à vos membres ce que je pense de la question en jeu.

La demande d'admission de M. de Martigny arrivait malheureusement trop tard pour qu'il pût espérer de prendre part à la réunion annoncée.

Le lendemain, il adressait à M. Asselin la lettre suivante, que nous livrons sans plus de commentaires à la méditation de MM. Saint-Pierre, Baril, Dufréne, Vanier, etc.

Saint-Jérôme, 9 septembre 1913.

Monsieur Olivier Asselin,
Montréal.

Mon cher monsieur Asselin,

Je vous inclus ma demande d'admission dans la Société Saint-Jean-Baptiste, et aussi un dollar.

Vous voudrez bien me trouver un proposeur. Je tiens beaucoup à être admis avant que le vote final soit pris sur la demande de censure faite contre vous.

J'ai lu avec attention et avec plaisir votre entrevue, et je ne vois pas comment on pourrait y trouver matière à censure, car vous avez eu la note juste, et vous avez montré certainement un courage admirable en disant publiquement ce que les quatre-cinquièmes des Canadiens-Français pensent en la matière.

Votre bien dévoué,

CAMILLE L. de MARTIGNY.

LES PAGES DROLES

Un peuple ignoré: les Bouchongos

On croit volontiers qu'il n'est plus de royaumes inconnus.

Au-delà des forêts du Tonkin, vivent en paix des hommes à l'état sauvage, ignorant les bienfaits de notre administration et que, surtout, nos administrateurs ignorent.

En Afrique, des sujets de couleur du roi Albert Ier se livrent aux douceurs de la vie naturelle, sans redouter aucune contrainte.

Ces hommes heureux, le seront-ils toujours?

En plein Congo belge, industrialisé comme un faubourg de Charleroi, ils composent un peuple nombreux, inoffensif mais obstinément résolu à ignorer les joies de la culture intensive du caoutchouc pour le compte des négociants de Bruxelles et d'Anvers.

Ce peuple est celui des Bouchongos. On peut dire du peuple bouchongo qu'il est à la fois très barbare et très civilisé. Barbare, parce qu'il est à peu près privé d'industrie; civilisé parce que ses rois, les Nimis, ont su lui imposer des lois très précises, desquelles dérivent des coutumes vraiment nationales au sens le moins relatif.

Souverain absolu, le Nimi est le plus obéissant des sujets, étant esclave de la tradition. Ses prérogatives mêmes comportent des contraintes, et c'est là, pour un esprit barrésien, un beau sujet de méditations.

Le Nimi ne doit jamais toucher terre; les nobles ou Kolomos le portent lorsqu'il se déplace, encore qu'il franchisse un peu moins d'espace que le Saint-Père en ses jardins du Vatican. Pour rendre la justice, le Nimi s'accoude sur des pièces d'ivoire, défenses d'éléphants ou dents de rhinocéros, matière noble.

Le doyen des Kolomos jouit de la plaine faveur de pouvoir ramasser, à son bénéfice, les présents que les vassaux, dans leur trouble, peuvent laisser choir sur le sol!

Le Nimi peut faire un Kolomo comme on faisait jadis un chevalier; il suffit de son bon plaisir. Les Kolomos se réservent

de faire passer au nouveau venu un examen, après la lettre.

La réception du noble de fraîche date, les discours perfides et chaleureux à la fois qu'on lui adresse, tout cela n'est pas sans faire songer à une réception sous la coupole. On sait qu'il est dans la tradition de l'Académie de ne pas cacher au récipiendaire ses menus défauts.

Voici comment procèdent les puissants Kolomos, au beau pays des Bouchongos:

Le cadet est introduit au milieu du cercle des aînés. L'un d'eux prend alors la parole, à peu près en ces termes:

— "Frère, tu as vécu dans l'infamie; tu as trompé tes parents, tu fus parjure, lâche et félon; pourtant, tu t'es racheté par une belle action. Persévère et sois pur comme nous!"

Ce discours est très réduit, car — beautés de la rhétorique des Bouchongos! — on assure qu'il ne dure pas moins de sept heures!

Après quoi, pour donner à l'élu une bonne leçon de morale la fleur de l'aristocratie, on tend une coupe pleine et tous s'enivrent de vin de palme pendant neuf jours et neuf nuits.

Les Kolomos ont, eux aussi, des devoirs, et chacun exerce une sorte de mandarinat. S'ils viennent à manquer aux obligations de leur charge, ils sont passibles de punitions allant de la bastonnade à la décapitation, mais le cas est extrêmement rare. Les Kolomos sont fidèles et l'excès de vin de palme n'est pas un délit.

Il y a des Kolomos militaires, magistrats, argentiers, etc., etc. Le plus considérable d'entre eux est le maître des sculpteurs sur bois.

N'oublions pas que ces sculpteurs sur bois sculptent uniquement des symboles religieux et leur chef n'est autre que le grand-prêtre.

Amusante particularité, et qui dénote chez les Bouchongos un extrême souci de scrupuleuse justice: deux ministres de la justice veillent à l'application du Code. Le premier est chargé de punir les cri-

mes commis avec des instruments tranchants; le second, ceux commis avec des instruments contondants!

Braves Bouchongos! ils connaissent, eux aussi, la forme de Brid'oison et les beautés de l'administration.

Guerriers d'instinct, les Bouchongos savent toutefois que les blancs auraient pu les soumettre et qu'il est prudent de ne pas les aller provoquer. Ils se consolent en se massacrant entre eux, mais le moins soutenable possible, sans haine et par pur amour du sport.

La guerre civile est toujours brève. Le village abritant ses luttes au pied de la colline a déclaré la guerre au village qui baigne le fleuve. Les flèches traversent l'air, les javalots crèvent l'azur, le chant des combats retentit!

Le sang coule des torses noirs. Cela dure parfois un mois, jamais plus; le Nimi daigne souvent intervenir.

Alors les deux chefs se réunissent. Avant de conclure la paix, chacun fait le compte de ses morts et celui qui a eu dans ses rangs le minimum de "déchet" égorge quelques-uns de ses guerriers afin de rétablir l'équilibre. "Si l'on ne procédait pas ainsi, dit la loi du Nimi, l'idée de vengeance s'éveillerait chez le vaincu et la paix serait mal assurée".

Revenons à de pacifiques exploits, les Bouchongos ne perdent pas leur temps. Chasse, pêche les occupent, et aussi les beaux-arts, qu'ils pratiquent sur eux-mêmes, si l'on peut dire.

En effet, le derme étant blanc, les Bouchongos se tatouent au naturel, en s'enlevant, avec beaucoup de goût, des fragments d'épiderme.

Les coquettes ne sont jamais lassées de ce plaisir et les guerriers, leurs époux ou leurs frères, les imitent du mieux qu'ils peuvent.

Les femmes sont très bien traitées.

On ne les astreint pas, comme chez tant d'autres noirs, ou chez les Arabes, aux durs travaux de la terre. En revanche on exige d'elles une soumission exemplaire; sinon elles souffriront, à défaut de coups de bâton dont les exempte le Nimi, l'introduction de poivre rouge dans les yeux et les narines!

La loi admet le divorce, qui n'est qu'une sorte de rachat.

Les funérailles comportent un imposant cérémonial, dont fait partie une danse d'un symbolisme admirable et farouche.

Le plus proche parent du défunt, accompagné par les musiciens de la tribu, danse d'abord avec maladresse, avec lourdeur. C'est l'homme subissant la douloureuse fatalité! Peu à peu la danse s'allège; les musiciens jouent des airs plus vifs; le danseur bondit avec allégresse, à la Najinsky. C'est l'homme qui se console avec l'aide du temps!

Le vin de palme est fraternellement partagé à l'issue de la cérémonie.

Bien d'autres traits vaudraient d'être ici rapportés mais il faut être noir comme un Bouchongo pour ne pas rongir de certains détails et savoir résister encore aux fumées du vin de palme.

ANDRÉ SALMON.

De l'Opinion.

L'enquête municipale

Cette fameuse enquête, dont on parle depuis si longtemps, va donc enfin commencer pour de bon. Elle s'ouvrira effectivement dès après-demain. Pour peu que les avocats s'en donnent la peine, nul doute qu'ils ne mettent à jour des faits du plus haut intérêt; car qui dira tout ce qui se cache derrière ces diverses transactions qui ont noms l'affaire Pepin, l'affaire Vanier, l'affaire d'Abuntzie?...

A vrai dire, ce n'est pas une tâche agréable qu'ont assumée dans cette enquête les avocats de l'intérêt public. Ils n'ont pas fini de suer sur les dossiers et de se morfondre à tirer des témoins récalcitrants quelque semblant de vérité. Espérons pour eux qu'ils pourront du moins profiter de leurs soirées pour se reposer et se distraire. Maître Gustave Lamothe, à qui le reporter de l'Action en causait hier, se propose bien pour sa part, en tout cas, de ne pas négliger, une fois sa journée finie, ses lectures habituelles de la veillee: oeuvres des grands critiques ou des grands romanciers, essais d'histoire ou de philosophie, et même fantaisies ou nouvelles des délicieux conteurs français, bref toutes les derni-

Maspero Frères

Caire, Egypte

No. 22, Bouts unis . . .	10 pour 15c
No. 31, Bouts en liège . . .	10 pour 15c
No. 37, Bouts unis . . .	10 pour 25c
No. 41, Bouts unis . . .	10 pour 50c

Les cigarettes Maspero sont universellement reconnues comme étant les Cigarettes Egyptiennes les plus parfaites sur le marché. Elles sont fumées dans l'univers entier.

Un livre de M. Albalat

S'il est vrai que les classiques retrouvent la faveur de nos contemporains, je n'en sais pas de meilleur signe que le récent livre de M. Antoine Albalat sur la manière de lire. Un tel livre — malgré les réserves qu'il appelle — honore son auteur. Il n'est pas jaloux. Jugez-en:

"Nous avons voulu enseigner à aimer la littérature. Ce n'est pas une chose si ordinaire que d'aimer la littérature. Non seulement les livres ne vous aident pas à la comprendre et, au lieu de vous en rapprocher, quelquefois vous en éloignent; mais que de gens, même des poètes et des écrivains, qui font profession de littérature et que la littérature ennuit! Ceux-là affectent de trouver du génie à des auteurs inconnus pour mieux se dispenser de lire les auteurs célèbres. Ils croient qu'il suffit, pour aimer la littérature, d'aimer les romans du jour, l'actualité, l'éphémère publication quotidienne, si vite balayée au vent de l'oubli. Les lettres françaises sont à peu près pour eux aussi mortes que les lettres latines."

Ces lignes ne sont pas exagérées. Ah! nous en savons, de nos contemporains, que ces lignes irritées regarderont jusqu'au fond de l'âme! Tant pis pour eux, car écoutez encore:

"Les auteurs classiques seront toujours la base de toute instruction solide, parce qu'ils sont la base de toute observation et de toute vérité humaine, et parce que ce sont eux qui nous révèlent notre propre originalité et nous enseignent même à faire du contemporain et du moderne. C'est le manque d'appui et de direction, autrement dit l'abandon des classiques, qui a produit notre décadence actuelle, l'anarchie littéraire, la confusion des goûts, nos aberrations."

LA PLUS ROBUSTE
"ABBOTT-DETROIT"
RAPIDE — ELEGANTE — CONFORTABLE
Mécanisme dépassant en précision tout ce qui s'est encore vu jusqu'ici.
Victor Lévesque
RUE BREBOEUF, 1 à 7
(Au coin de la rue du Parc-Lafontaine.)
Téléphone: Saint-Louis 960 et 736.

CHATEAU DUPERE
Terminus des Tramways
Rue Notre-Dame (Longue-Pointe)
SALLE POUR BANQUETS
REPAS A LA CARTE
CHEF FRANÇAIS
Kiosque sur le bord du fleuve. Service de premier ordre.
L'ACTION est publiée par Jules Fournier, tous les samedis, à Montréal.
Adresse pour la police: rue Saint-Gabriel, 72.

MORENCY FRÈRES
DORURES & ENCADREMENTS
246-Est, Rue Sainte-Catherine
SPECIALITÉ: Miroirs de style, Cadres et Consoles.
Tél. Bell: Est 3202.

re nouveautés de Paris, que lui fournit régulièrement notre excellent ami Faribault, de la Librairie Saint-Louis, 288-Est rue Sainte-Catherine.

Je crois pourtant nécessaire de présenter quelques critiques. Les voici, au fil de mes notes:

Pourquoi, dans ce passionnant "Malherbe", M. Albalat écrit-il que le grand poète avait "placé l'art exclusivement dans la facture"? Ce serait grave si l'assertion n'était détruite par l'usage, réduite à rien, dix pages plus haut, avec une simple remarque et d'éloquentes citations.

Pourquoi la *Grèce antique* de Sedaine est-elle signalée comme une "insignifiante fantaisie"?

Pourquoi tout un chapitre est-il consacré à la passion dans Racine, un autre à la supériorité chrétienne dans Pascal, un troisième à la fresque de Saint-Simon, si M. Albalat peut écrire tranquillement, à la page 36: "Si la littérature romantique est une littérature de passion, c'est la faute du classicisme, qui fut trop longtemps (!) une littérature de raison?"

Pourquoi M. Albalat reprend-il à son compte, à propos de la littérature romanti-

que, l'équivoque du *moi*, dès l'instant qu'il a eu la bonté d'approuver naguère certain chapitre d'un petit livre qui n'est assez connu, où ladite équivoque se trouve, il me semble, dissipée?

L'explication se trouverait, je crois, dans le chapitre qui traite du Romantisme. Il est absolument impossible d'y suivre M. Albalat. Et l'on ne comprendra rien à ses méprises d'un homme qui par ailleurs s'affirme très sûr lettré, à moins de s'y promener avec la lanterne de cette petite phrase: "Si l'auteur d'*Atala* était resté le peintre magique de la réalité et du paysage, il eût été le plus grand écrivain de la langue française."

Eh bien, ça y est! M. Albalat est une victime de Chateaubriand, que j'admire autant que lui, mais certes d'autre façon. Et il n'y a rien à faire, qu'à murmurer mélancoliquement le beau vers de Raymond de la Tailhède:

A nos yeux de couleur et de pourpre las

HENRI CLOUARD.

De la *Revue Critique*.
Chaque rédacteur n'est responsable que de ses propres articles.

THEATRE DES NOUVEAUTES

(Direction PIERRE CHRISTE et ARMAND ROBI)

Semaine du 15 septembre 1913

"LES PETITS"

3 actes de M. LUCIEN NAPOTY

THEATRE NATIONAL

Semaine du 15 septembre 1913

"L'Aigrette"

3 actes de M. DARIO NICCODEMI

PLUMES-FONTAINES.—Pour un temps limité, nous offrons au prix uniforme de \$1.25, un choix considérable de Plumes-Fontaines. Modèles se vendant ordinairement depuis \$2.50 à \$5.00. Ces plumes sont en or de 14 carats et nous garantissons qu'elles donneront satisfaction. Sinon elles seront échangées, ou l'argent sera remboursé. Franco sur réception de \$1.25.

LECOURS & LANCTOT, pharmaciens,

Coin des rues St-Denis et Ste-Catherine, Montréal. . .

Dr L. NOLIN TRUDEAU

CHIRURGIEN - DENTISTE

389 rue Saint-Denis Téléphone: Est 3616

De 9 h. à 5 h. tous les jours, et les mardis, mercredis et vendredis, de 7 h. à 9 h. du soir.

Hommes de bureau, Sédentaires, Brasseurs d'affaires ou brasseurs de bière, Politiciens, Lutteurs de toute sorte. Gras surmouillés ou Malgres Dyspeptiques, Neurasthéniques, Dégoûtés, Découragés, voulez-vous remonter la côte que descendent vos affaires, votre parti, vos amours?

REFAITES-VOUS UNE SANTE -- ABONNEZ-VOUS A

L'Arène de la santé

OU

L'Institut de Physiothérapie

DU

Docteur HENRI LASNIER



Vous trouverez là tous les agents physiques dont la science moderne a reconnu l'utilité, toutes les garanties de compétence qu'on doit exiger quand il s'agit d'une chose aussi complexe que l'art de cultiver la santé.

TELEPHONE: EST 5969.

550 RUE SAINT-DENIS

Un autre hérétique: M. Henri Bourassa

Au banquet de la Saint-Jean-Baptiste de Montréal, il y a deux ans, un orateur, au cours d'une allocution fort applaudie, félicitait la Société de plusieurs excellentes réformes, et surtout "d'avoir tué le Mouton" (textuel). Cet orateur n'était pas M. Asselin. C'était purement et simplement M. Henri Bourassa. Encore un hérétique. A quand la censure, contre celui-là? La parole est à MM. Baril & Cie.

